

Le développement économique au coeur des préoccupations communautaires

7 ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES

- Château Gaillard à Bain-de-Bretagne et Pléchéâtel
- Le Clos de la Barre à Messac
- Mingé au Sel-de-Bretagne
- Les Salines à Saulnières
- Ferchaud - Bel Air à Crevin
- Le Choisel à Poligné
- Les Ajoncs D'Or à Ercé-en-Lamée

La Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon est soucieuse d'accompagner l'activité économique du territoire. Celle-ci est un élément fondateur de ses compétences et derrière l'élaboration d'une politique de valorisation de l'espace économique local, se cachent des éléments bien concrets qui traduisent cette dynamique.

Les zones d'activités intercommunales sont au nombre de 7 sur notre secteur. La collectivité assure leur aménagement, leur entretien courant, ainsi que leur gestion.

Les élus, relayés par Frédérique Dindault, Directrice générale des services en charge de ces dossiers, accueillent et apportent leur aide auprès des entreprises, ou particuliers, qui ont un projet de création, d'extension, ou d'implantation d'activités sur ces zones.

Le développement économique n'est pas qu'une affaire de ressource fiscale, c'est également un réel outil de développement du territoire pour la Communauté de Communes. Promouvoir l'espace économique local est le souci des élus communautaires qui souhaitent développer le marché de l'emploi local.

Ces objectifs communautaires sont :

- Faire de chacun des sites d'activités de la Communauté de Communes, des espaces accueillant et fonctionnels pour les entreprises, qui leur permettront de s'implanter sur le territoire et d'y rester.
- Apporter une image dynamique et positive de la Communauté de Communes au travers de ses réalisations, afin de mettre en valeur ainsi l'attractivité économique du territoire.
- Répondre à la demande des entreprises qui recherchent de plus en plus un environnement soigné pour l'implantation de leur activité.
- Accompagner la croissance démographique du territoire, représentant une évolution de plus en plus péri-urbaine de la population et générant de nouveaux besoins de proximité

Emplacement de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon



Emplacement des communes du territoire



Emplacement des zones d'activités intercommunales



Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon

42, rue de Sabin
35470 Bain-de-Bretagne
Tél. : 02 99 43 70 80

www.moyennevilaine-semnon.fr